

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS

70 membres du conseil en exercice.

Ont participé aux votes :

A l'ouverture de la séance :

53 Conseillers communautaires présents : ACCETTOLA Hélène - AYDIN Michaël - BACCAM Marguerite - BACCONNIER Michel - BADIN Pascale - BELIME Gaëlle - BERGER Alain - BERGER Dominique - BETON Christian - BLOND Priscilla - BOCHARD Jean-Jacques - BORGHI Roland - BOUISSET Sandrine - CHAUMONT-PUILLET Anne - CHRIQUI Vincent - CICALA David - DENIS Christophe - DI SANTO Laurent - DURAND Fabien - DURET Isabelle - DUSSERT Marie-Thérèse - FAYET Michel - GAGET Christine - GAGET Mathieu - GAUDE Daniel - GIRARD Jean-Pierre - GUETAT Christian - JURADO Alain - KOPFERSCHMITT Carine - LAVILLE Christophe - LEGAY-BELLOD Gaël - LEPRETRE Aurélien - LIGONNET Andrée - LORiot-CARNIS Maryse - MAILLET Dorian - MARGIER Patrick - MARION Cyril - MARTI Patrick - MARY Alain - MICHALLET Damien - PAPADOPULO Jean - PENOT Danielle - POLSINELLI Robert - POUDEVIGNE Magaly - RABUEL Guy - ROY Nadine - SADIN Christine - SAGIROGLU Aïcha - SALMON Jean-Noël - SIMON Catherine - SUCHET Noël - TISSERAND Olivier - WAJDA Daniel

12 Conseillers communautaires absents ayant donné pouvoirs : ALIAGA Alexandre donne pouvoir à BORGHI Roland - BERTOLA-BOUDINAUD Graziella donne pouvoir à BETON Christian - DEBES Céline donne pouvoir à BLOND Priscilla - GIRAUD Denis donne pouvoir à GAGET Christine - GUSTO Nadiège donne pouvoir à DI SANTO Laurent - LASSAUSAIE Carole donne pouvoir à MARTI Patrick - NICOLE-WILLIAMS Patrick donne pouvoir à GUETAT Christian - PERRARD Damien donne pouvoir à SALMON Jean-Noël - RENARD Isabelle donne pouvoir à SAGIROGLU Aïcha - ROULOT Océane donne pouvoir à MAILLET Dorian - VERLAQUE Florence donne pouvoir à DENIS Christophe - VIAL Guillaume donne pouvoir à SUCHET Noël

5 Conseillers communautaires absents : ABDERRAHIM Myriam - DESFORGES Marie-Laure - DIAS Olivier - NASSISI Ludovic - PARDAL Jean-Claude

Secrétaire de séance : Alain JURADO

➤ **Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 29 JUN 2023**

(Approuvé)

➤ **PROJETS DE DELIBERATIONS**

> ADMINISTRATION GENERALE

Rapporteur : Jean PAPADOPULO

23_09_28_0217 COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT EN VERTU DE LA DELIBERATION 20_10_15_341 DU 15 OCTOBRE 2020 **Approuvé à l'unanimité**

23_09_28_0218 COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU EN APPLICATION DE LA DELIBERATION 20_10_15_340 **Approuvé à l'unanimité**

> DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COMPETITIVITE TERRITORIALE

Rapporteur : Patrick NICOLE-WILLIAMS

23_09_28_0219 EXONERATION DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM) AU SEIN DU PERIMETRE DE LA CAPI POUR L'ANNEE 2024 **Approuvé à l'unanimité**

23_09_28_0220 OFFICE DE TOURISME DE LA CAPI – NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE **Approuvé à l'unanimité**

> RAYONNEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

Rapporteur : Carine KOPFERSCHMITT

23_09_28_0221 EVOLUTION DES CONDITIONS DU PARTENARIAT ENTRE LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ISERE ET LA CAPI RELATIF AU DISPOSITIF « OPERATION TATTOO ISERE » A COMPTE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2023-2024 **Approuvé à l'unanimité**

23_09_28_0222 DECLARATION D'INTERET COMMUNAUTAIRE DE L'ECOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE DE LA VERPILLIERE **Approuvé à l'unanimité**

> RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Anne CHAUMONT-PUILLET

23_09_28_0223 MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS **Approuvé à l'unanimité**

23_09_28_0224 RAPPORT ANNUEL 2023 DE SITUATION SUR L'EGALITE PROFESSIONNELLE DES FEMMES ET DES HOMMES **Approuvé à l'unanimité**

> PETITE ENFANCE

Rapporteur : Anne CHAUMONT-PUILLET

23_09_28_0225 REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES CRECHES **Approuvé à l'unanimité**

> VOIRIES, ESPACES PUBLICS ET ECLAIRAGE

Rapporteur : Dominique BERGER

23_09_28_0226 COMMUNE DE NIVOLAS-VERMELLE – APPROBATION DE LA CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS EN MATIERE DE VOIRIE COMMUNAUTAIRE **Approuvé à l'unanimité**

23_09_28_0227 ECLAIRAGE PUBLIC – RENOVATION DES PARCS DE LUMINAIRES – DEMANDE DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL 2023 (DSIL) **Approuvé à l'unanimité**

> STRATEGIE TERRITORIALE D AMENAGEMENT

Rapporteur : Patrick MARGIER

23_09_28_0228 APPROBATION DE LA CONVENTION ANNUELLE 2023 ENTRE LA CAPI ET L'AGENCE D'URBANISME DE L'AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE **Approuvé à l'unanimité**

23_09_28_0229 RECONVERSION DU SITE BONNA SABLA APPROBATION DE L'AVENANT 2 A LA CONCESSION D'AMENAGEMENT AVEC LA SPLA SARA (SOCIETE D'AMENAGEMENT DU RHONE AUX ALPES) **Approuvé à l'unanimité**

23_09_28_0230 RECONVERSION DU SITE BONNA SABLA SUR LA COMMUNE DE NIVOLAS VERMELLE - APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE LOCALE 2022 **Approuvé à l'unanimité**

23_09_28_0231	ZAC DE CHESNES NORD APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE LOCALE 2022	<u>Approuvé à l'unanimité</u>
23_09_28_0232	ZAC DE CHESNES OUEST APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE LOCALE 2022	<u>Approuvé à l'unanimité</u>
23_09_28_0233	ZAC DE CHESNES OUEST, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN-FALLAVIER – AVENANT N° 2 AU TRAITE DE CONCESSION AVEC SARA AMENAGEMENT (SOCIETE D'AMENAGEMENT DU RHONE AUX ALPES)	<u>Approuvé à l'unanimité</u>
23_09_28_0234	ZAC DE FONDBONNIERE APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE LOCALE 2022	<u>Approuvé à l'unanimité</u>
23_09_28_0235	ZAC DE FONDBONNIERE, COMMUNE DE L'ISLE D'ABEAU – AVENANT N° 1 AU TRAITE DE CONCESSION AVEC SARA AMENAGEMENT (SOCIETE D'AMENAGEMENT DU RHONE AUX ALPES)	<u>Approuvé à l'unanimité</u>
23_09_28_0236	ZAC DE LA MALADIERE APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE LOCALE 2022	<u>Approuvé à l'unanimité</u>
23_09_28_0237	ZAC DE LA MALADIERE, COMMUNE DE BOURGOIN-JALLIEU – AVENANT N° 3 AU TRAITE DE CONCESSION AVEC SARA AMENAGEMENT (SOCIETE D'AMENAGEMENT DU RHONE AUX ALPES)	<u>Approuvé à l'unanimité</u>
23_09_28_0238	ZAC DE PIERRE LOUVE APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE LOCALE 2022	<u>Approuvé à l'unanimité</u>
23_09_28_0239	ZAC DE PIERRE LOUVE, COMMUNE DE L'ISLE D'ABEAU – AVENANT N° 1 AU TRAITE DE CONCESSION AVEC SARA AMENAGEMENT (SOCIETE D'AMENAGEMENT DU RHONE AUX ALPES)	<u>Approuvé à l'unanimité</u>
23_09_28_0240	ZAC DE SAINT-BONNET CENTRE APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE LOCALE 2022	<u>Approuvé à l'unanimité</u>
23_09_28_0241	ZAC DE SAINT-BONNET CENTRE, COMMUNES DE VAULX-MILIEU ET VILLEFONTAINE – AVENANT N° 2 AU TRAITE DE CONCESSION AVEC SARA AMENAGEMENT (SOCIETE D'AMENAGEMENT DU RHONE AUX ALPES)	<u>Approuvé à l'unanimité</u>
23_09_28_0242	ZAC DE SAINT-BONNET LE HAUT APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE LOCALE 2022	<u>Approuvé à l'unanimité</u>
23_09_28_0243	ZAC DE SAINT-HUBERT APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE LOCALE 2022	<u>Approuvé à l'unanimité</u>
23_09_28_0244	ZAC DE SAINT-HUBERT, COMMUNE DE L'ISLE D'ABEAU – AVENANT N° 1 AU TRAITE DE CONCESSION AVEC SARA AMENAGEMENT (SOCIETE D'AMENAGEMENT DU RHONE AUX ALPES)	<u>Approuvé à l'unanimité</u>
23_09_28_0245	ZAC DE TROIS VALLONS APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE LOCALE 2022	<u>Approuvé à l'unanimité</u>

- | | | |
|---------------|--|--------------------------------------|
| 23_09_28_0246 | ZAC DU PARC TECHNOLOGIQUE 2 « PORTE DE L'ISERE »
APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE LOCALE 2022 | <u>Approuvé à l'unanimité</u> |
| 23_09_28_0247 | ZAC DU PARC TECHNOLOGIQUE APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE LOCALE 2022 | <u>Approuvé à l'unanimité</u> |
| 23_09_28_0248 | ZAC DU PARC TECHNOLOGIQUE, COMMUNES DE VAULX-MILIEU ET VILLEFONTAINE – AVENANT N° 1 AU TRAITE DE CONCESSION AVEC SARA AMENAGEMENT (SOCIETE D'AMENAGEMENT DU RHONE AUX ALPES) | <u>Approuvé à l'unanimité</u> |
| 23_09_28_0249 | ZAE DU RUBIAU APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE LOCALE 2022 | <u>Approuvé à l'unanimité</u> |

> CYCLE DE L'EAU

Rapporteur : Fabien DURAND

- | | | |
|---------------|---|--------------------------------------|
| 23_09_28_0250 | ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DU PRESIDENT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA CAPI POUR L'EXERCICE 2022 | <u>Approuvé à l'unanimité</u> |
| 23_09_28_0251 | ASSAINISSEMENT - MISE EN PLACE DU DIAGNOSTIC PERMANENT DES TROIS SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT SUR LE TERRITOIRE DE LA CAPI – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU | <u>Approuvé à l'unanimité</u> |

> STRATEGIE FINANCIERE, JURIDIQUE ET PATRIMONIALE

Rapporteur : Jean-Pierre GIRARD

- | | | |
|---------------|---|---|
| 23_09_28_0252 | REVISION DU PACTE FINANCIER ET FISCAL - CLAUSE DE REVOYURE | <u>Approuvé à l'unanimité</u>
(7 abstentions) |
| 23_09_28_0253 | FONDS DE CONCOURS SPECIAL COMMUNES 2023 | <u>Approuvé à l'unanimité(7 abstentions)</u> |
| 23_09_28_0254 | DOTATION SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE COMPLEMENTAIRE 2023 | <u>Approuvé à l'unanimité(6 abstentions)</u> |
| 23_09_28_0255 | MODIFICATION DES AP / CP | <u>Approuvé à l'unanimité</u> |
| 23_09_28_0256 | AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE MANDAT SARA AMENAGEMENT POUR LA MAITRISE D'OUVRAGE DE LA PISCINE ALICE MILLIAT | <u>Approuvé à l'unanimité</u> |
| 23_09_28_0257 | DM N°1 SUR BUDGET PRINCIPAL | <u>Approuvé à l'unanimité(6 abstentions)</u> |
| 23_09_28_0258 | DM N°1 DU BUDGET ANNEXE 20203 DE L'EAU | <u>Approuvé à l'unanimité(6 abstentions)</u> |

23_09_28_0259	DM N°1 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	<u>Approuvé à l'unanimité</u> (6 abstentions)
23_09_28_0260	DM N°1 DU BUDGET ANNEXE 2023 DU GOLF	<u>Approuvé à l'unanimité</u> (6 abstentions)
23_09_28_0261	DM N°1 POUR LE BUDGET ANNEXE DU THEATRE DU VELLEIN	<u>Approuvé à l'unanimité</u> (6 abstentions)
23_09_28_0262	DM N°1 DU BUDGET ANNEXE DU TRANSPORT	<u>Approuvé à l'unanimité</u> (6 abstentions)
23_09_28_0263	COMPTE-RENDU DES DECISIONS D'ATTRIBUTION DES MARCHES EN PROCEDURE ADAPTEE ET D'APPROBATION DES AVENANTS PRIS DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT	<u>Approuvé à l'unanimité</u>
23_09_28_0264	DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC DE LA PLATEFORME ASTUS (VILLEFONTAINE)	<u>Approuvé à l'unanimité</u>

> POLITIQUE DE LA VILLE, EMPLOI ET INSERTION

Rapporteur : Roland BORGHI

23_09_28_0265	APPROBATION D'UNE CONVENTION ENTRE LA CAPI ET L'UL-UNIVERSITE LYON2- POUR LA REALISATION D'UNE MISSION D'ETUDE « BAROMETRE HABITANTS DANS LES QUARTIERS EN POLITIQUE DE LA VILLE DE LA CAPI »	<u>Approuvé à l'unanimité</u>
23_09_28_0266	PARTICIPATION FINANCIERE POUR L'ANNEE 2023 DE LA CAPI POUR LE PROJET EXPERIMENTAL DE GARDE D'ENFANTS A DOMICILE ET EN HORAIRES DECALES POUR DES FEMMES EN SITUATION MONOPARENTALE SOUHAITANT ACCEDER AUX EMPLOIS LOGISTIQUES PORTE PAR OSEZ	<u>Approuvé à l'unanimité</u>
23_09_28_0267	SOUTIEN AUX COMMUNES DE VILLEFONTAINE ET BOURGOIN JALLIEU POUR L'ORGANISATION DES EVENEMENTS EMPLOI 2023	<u>Approuvé à l'unanimité</u>

> RENOUELEMENT URBAIN ET HABITAT

Rapporteur : Cyril MARION

23_09_28_0268	APPROBATION DE L'AVENANT N°2 A LA CONVENTION FINANCIERE POUR LA MISE EN CEUVRE TERRITORIALE DU SERVICE PUBLIC DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DE L'HABITAT ET DU PROGRAMME CEE « SARE » POUR L'ANNEE 2023 EN ISERE	<u>Approuvé à l'unanimité</u>
23_09_28_0269	ARRET DU DISPOSITIF MA RENO AU 31 DECEMBRE 2023	<u>Approuvé à l'unanimité</u>

> TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE ET LUTTE CONTRE LES POLLUTION

Rapporteur : Daniel WAJDA

23_09_28_0270 AVENANT A LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS 2023-2025 ENTRE L'AGEDEN ET LA CAPI **Approuvé à l'unanimité**

> GOUVERNANCE

Rapporteur : Jean PAPADOPULO

23_09_28_0271 DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SYNDICAT MIXTE DE LA PLAINE DE ST EXUPERY **Approuvé à l'unanimité**

23_09_28_0272 RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2022 **Approuvé à l'unanimité**



Fait et publié le 5 OCTOBRE 2023

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général
Mathias FRANKO

Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble ou via l'application « Télérecours Citoyens » sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de réception en Sous-Préfecture de La Tour du Pin,
- Date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- A compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale,
- Deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.